

## **Idée balade insolite !**

### **Les osmondes royales de Fontanille**

**Venez à la découverte du méconnu lavoir de Fontanille.**



Situé au cœur du massif forestier Gaillanais, ce lavoir profite d'une source, résurgence de la nappe phréatique.

Il servait autrefois aux lavandières pour laver le linge des fermes alentour. Laissé à l'abandon depuis fort longtemps, la végétation reprend aujourd'hui le dessus ; c'est un îlot de forêt au milieu des pins. Les chênes et bouleaux offrent une agréable fraîcheur en été. La présence d'eau dans le ruisseau de Fontanille rend propice la croissance de l'osmonde royale, fougère star du massif landais.

**Pour s'y rendre :** sur la route du pin sec à mi-chemin entre Bourgueyraud et Blanc dans le sens Gaillan-Le Pin sec, prendre à droite direction Castagny. Après 2 kilomètres, lorsque la route fait un angle droit, se garer à l'entrée de la piste N°2. Continuez à pied ou en vélo sur la piste N°2 sur 400m, puis prendre à droite la piste N°6 sur 800 mètres. Le lavoir se trouve à gauche. Il faut deviner la source au milieu des roseaux, le bassin en pierre de taille sous la mousse et le ruisseau de Fontanille bordé de magnifiques osmondes.

**Profitez de cette belle balade  
à pied ou à vélo.**

**Bonne découverte !**



## « **Le mot du Maire**

*Gaillanaises, Gaillanais,*

*Proche de vous, ce Gaillan-infos vous offre nombre d'informations sur notre vie communale si dynamique. Les excellents résultats financiers sont la preuve tangible du sérieux de notre équipe municipale dans la gestion des finances publiques. Cette bonne santé financière nous autorise le projet de rénovation complète de la salle de sport.*

*Au terme de cette opération nous aurons atteint l'objectif de recréer un centre bourg tourné vers les activités des Gaillanais.*

*Profitez de votre été ! Gaillan s'anime : quel magnifique programme de manifestations proposées par les associations tout au long de la période estivale.*

*Profitez des personnes qui vous entourent ! Profitez des moments propices aux rencontres toujours enrichissantes.*

*Profitez d'un environnement préservé ! L'idée de balade ci-contre démontre la qualité de notre environnement et l'effort particulier que nous faisons pour préserver notre cadre de vie.*

*Bonne lecture de ce Gaillan-infos, toute mon équipe et moi-même serons toujours présents pour échanger avec vous.*

*Bertrand Texeraud*



# BUDGET 2024

Le conseil municipal du 28 mars 2024 a adopté à l'unanimité le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2023.

Ce même jour, il a été voté de ne pas augmenter en 2024 le taux de la taxe foncière sur le bâti (35,90 %) et sur le non bâti (46,75 %).

Le budget primitif 2024 prévoit l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité.

## CE BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 A ÉTÉ ÉTABLI AVEC LA VOLONTÉ :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- de préserver la capacité d'autofinancement et de maintenir un volume d'investissements nécessaires au développement et à l'entretien de la commune
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt
- de mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental et de l'État chaque fois que cela est possible

## Fonctionnement



### RECETTES

DOTATIONS ET SUBVENTIONS	487 150,00 €	
PRODUITS DES SERVICES ET VENTES	101 100,00 €	
IMPÔTS ET TAXES	1 352 601,00 €	
EXCÉDENT REPORTÉ	636 757,21 €	
AUTRES	45 196,68 €	
<b>TOTAL</b>	<b>2 622 804,89 €</b>	

Les recettes de fonctionnement prévisionnelles et réelles de fonctionnement sont de 1 986 047,68 €, en légère augmentation par rapport aux recettes perçues en 2023. Avec des taux d'imposition identiques à l'année 2023 et grâce à la hausse des bases taxables ainsi que les nouvelles constructions, les recettes ont mécaniquement augmenté.

Avec le report du résultat de fonctionnement de 2023 soit 636 757,21 €, les recettes cumulées s'équilibrent à 2 622 804,89 €.

### DÉPENSES



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	660 450,00 €	
CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILÉ	886 000,00 €	
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	202 402,42 €	
AUTRES	23 952,47 €	
VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	850 000,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>2 622 804,89 €</b>	

Les charges à caractère général regroupent les achats d'eau, d'électricité, de carburant, les Fêtes et Cérémonies. C'est une volonté de conserver une vie sociale dynamique au sein de notre village.

Il est bon de noter la reconduction à ce chapitre du montant de 28 000,00 € pour la police pluricommunale.

Les charges de personnel et frais assimilés sont en augmentation par rapport aux dépenses de l'année 2023, due à la prévision des avancements de carrière des agents, à la fin des contrats aidés et aux futures augmentations du point d'indice. C'est un poste important de dépense, qui reste contenu, reflétant l'ensemble des services rendus à nos concitoyens.

Les charges courantes de gestion (indemnités des élus, cotisations aux organismes intercommunaux) sont stables, ainsi que les charges financières car aucun nouvel emprunt n'est contracté.

# Investissement Le budget d'investissement regroupe :

Toutes les dépenses font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création, mais aussi le remboursement du capital des emprunts.

Toutes les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement), les subventions d'investissement perçues avec les projets d'investissement retenus, le fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), la vente de biens (mobilier ou immobilier)...



## RECETTES

FCTVA	50 000,00 €	<div style="width: 10%;"></div>
VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	850 000,00 €	<div style="width: 50%;"></div>
VENTE TERRAIN	55 000,00 €	<div style="width: 10%;"></div>
EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTATION DU RÉSULTAT	297 653,77 €	<div style="width: 20%;"></div>
TAXE D'AMÉNAGEMENT	20 000,00 €	<div style="width: 5%;"></div>
VOIRIE, MAIRIE, SALLE DE SPORTS (Subventions + Emprunt)	347 688,72 €	<div style="width: 25%;"></div>
<b>TOTAL</b>	<b>1 620 342,49 €</b>	

## DÉPENSES

SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF	199 880,62 €	<div style="width: 15%;"></div>
SALLE DE SPORT	746 845,46 €	<div style="width: 50%;"></div>
VOIRIE - RÉSEAUX - PONT	163 337,30 €	<div style="width: 15%;"></div>
ÉCOLE, MAIRIE, ÉGLISE, POINT LECTURE	313 515,48 €	<div style="width: 25%;"></div>
PLU	36 890,00 €	<div style="width: 5%;"></div>
MATÉRIEL	53 784,91 €	<div style="width: 10%;"></div>
EMPRUNT ET TAXES	102 156,54 €	<div style="width: 10%;"></div>
ACQUISITIONS FONCIÈRES	3 932,18 €	<div style="width: 1%;"></div>
<b>TOTAL</b>	<b>1 620 342,49 €</b>	



**En 2024 :** Les nouveaux projets seront financés par notre capacité d'autofinancement (850 000 €), quelques subventions, le FCTVA des chantiers antérieurs et éventuellement un emprunt de 300 000 € pour l'opération de la salle des sports.

- **VOIRIES - RÉSEAUX :** Réalisation d'équipements de sécurité et principalement le passage du Point à Temps (PATA) en bicouche sur les routes de Tracenet, de Terre Huc, et de Lande Basse, et le réseau d'eau pluviale rue du cimetière.
- **MATÉRIEL :** Acquisition d'outillage pour le service technique et de mobilier pour le réfectoire, d'un nouveau logiciel pour la gestion du cimetière, de nouvelles caméras de sécurité, des provisions pour le remplacement éventuel de matériel informatique ou matériel roulant.
- **ÉCOLE :** Installation d'une VMC à la cuisine, changement des fenêtres de la cuisine et de la buanderie, réfection de l'étanchéité du toit du réfectoire.
- **BÂTIMENTS PUBLICS :** Finitions des travaux du hangar, rénovation du puits de Biaill, réhabilitation des toilettes sous le préau, aménagements intérieurs de locaux mis à dispositions des associations, changement des fenêtres de la salle des associations et de la bibliothèque.
- **PLU :** L'étude est en cours et durera encore deux années.
- **MAIRIE :** Agencement et ravalement de la façade en cours, provisions pour d'éventuels travaux intérieurs.
- **SALLE DES SPORTS :** Contrat de maîtrise d'œuvre, expertises, et provisions pour les travaux à venir.
- **ÉGLISE :** Études, et provisions pour les travaux de réfection à venir.
- **POINT LECTURE :** Nouvelle opération : études et provisions pour les travaux futurs.



# Travaux batiments

Travaux en cours :  
FAÇADES DE LA MAIRIE



Les travaux avaient commencé en 2023. Deux façades en pierre ont été rénovées. La dernière façade, côté secrétariat, est en cours de ravalement. L'enduit de la partie la plus ancienne a été gratté pour découvrir un moellon qui a été rénové. Sur la partie en enduit, des parements en pierre ont été ajoutés aux ouvertures.

## SALLE DES ASSOCIATIONS

Les services techniques de la mairie ont rénové cette salle afin qu'elle soit la plus accueillante possible. Les fenêtres et la porte ont été remplacées. Cette salle est mise à disposition des associations de la commune ou des institutions gratuitement et sur réservation.

## Travaux à venir :

### ÉCOLE : Toiture + fenêtres + VMC cuisine

Après avoir changé des fenêtres de l'école maternelle en 2021, le système de chauffage du bâtiment en 2022, rénové les murs intérieurs et les plafonds en 2023, la municipalité souhaite achever cette série de travaux par les derniers éléments de rénovation du bâtiment, notamment du réfectoire. Des fuites au plafond du réfectoire nous ont fait investiguer l'étanchéité de la toiture-terrasse. Elle sera à reprendre à neuf.

Enfin, la cuisine doit s'adapter à une utilisation en été, pour la préparation des repas des personnes âgées. Une VMC et une climatisation vont être installées.

Pour information, le réfectoire est utilisé par les deux écoles (élémentaire et maternelle) soit environ 150 enfants par jour. De plus, les repas livrés à domicile aux personnes âgées sont préparés toute l'année dans les cuisines du réfectoire (une quinzaine de repas par jour).

## SALLE DES SPORTS

Après plusieurs phases d'études, le groupement de maîtrise d'œuvre a présenté au Conseil municipal l'Avant Projet Détaillé de la rénovation de la salle des sports.

La toiture doit être intégralement changée, isolée et renforcée. Dans la salle principale, des baies verticales avec brise soleil et brise vue vont être percées côté nord pour apporter de la luminosité. Le nouveau revêtement de sol permettra la pratique de nombreux sports. Les vestiaires vont être remaniés. Une cabine de toilette autonome va être installée, accessible de l'extérieur. Le foyer ou « club-house » sera aussi remanié et agrandi. Les façades seront refaites à neuf : isolation, crépi et bardage bois avec de nouveaux auvents qui rappellent celui de la salle des fêtes. Les extérieurs sont également concernés, réseaux, accessibilité, parvis devant le stade...



© : agence insolites architectures

Le cout estimatif des travaux est évalué à ce stade à **1 025 640 € TTC**.

Les demandes de subvention seront déposées début 2025 pour un démarrage des travaux au printemps 2025. Ensuite, les travaux seront à prévoir pour les années 2025-2026.

## Travaux de voiries

### Travaux de réfection de la voirie programmés en 2024 :

- Rue du Cimetière
- Rue du 19 mars 1962
- Route de Tracenet
- Route de Terre Huc
- Route de Lande Basse
- Chemin du Clauzet
- Pont Route de Reynaud
- Chemin de la cave
- Route de la Maillarde
- Impasse Larrieux
- Chemin de Pey-Broustera
- Carrefour  
Route de Lande Basse  
Route de Terre Huc

## À l'étude

**CARREFOUR** : Route de Bourgueyraud / Rue de Vigneau

**SIGNALISATION** : Une partie des plaques indicatives des noms de rue sont altérées.

Les nouvelles inscriptions seront mises en place dès cette année.



# Bibliothèque et Ludothèque

## NOUVEAUTÉS ET ANIMATIONS DU SECOND SEMESTRE :

### Les livres :

Plus de deux cents nouveaux livres pour petits et grands seront mis en place avec une priorité sur les dernières nouveautés librairie.

### Les périodiques :

Dans le premier semestre la bibliothèque s'est étoffée de nouveaux périodiques : Géo et Science et Vie.



### Les jeux :

En même temps, une nouvelle activité est en cours de mise en place : douze jeux de société à emprunter, pour jouer en famille ou à la bibliothèque, seront bientôt mis en service.

 **FERMETURE pour congés**  
du 12 au 31 août 2024

Des livres,  
des périodiques  
et des Jeux !



### Les ateliers créatifs :

À partir du 8 juillet jusqu'à la fin des vacances scolaires : un atelier créatif chaque mardi après-midi et un après-midi jeux de société tous les vendredis.

À partir du mois d'octobre jusqu'au mois de janvier, le réseau des bibliothèques Médoc Cœur de Presqu'île engagera sa nouvelle action sur le thème de la philosophie. Cette action est en cours de préparation. De nombreuses animations pour adultes et enfants seront proposées aux scolaires comme aux particuliers (expositions, ateliers philo etc...).

Les horaires restent inchangés pendant les vacances estivales :

Lundi et mardi : 15 h 00 - 17 h 30

Mercredi : 10 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 17 h 30

Vendredi : 15 h 00 - 17 h 30

Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

## OPAH Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat

L'OPAH est un programme d'accompagnement à la réhabilitation du parc privé, programme, porté par la Communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'île.

Les **logements concernés doivent avoir plus de 15 ans** et les travaux doivent être réalisés par des **professionnels du bâtiment**.

L'objectif sur cinq ans est d'accompagner **l'amélioration de 420 logements**.

### POUR QUI ?

- **Les propriétaires occupants** sous conditions de ressources.
- **Les propriétaires bailleurs** sans conditions de ressources, qui décident de conventionner leurs logements permettant un abattement fiscal sur leurs revenus locatifs.

### Un accompagnement gratuit et personnalisé : à qui s'adresser ?

Pour mener à bien ce programme, la Communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'île a confié l'animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat à **SOLIHA Gironde**. SOLIHA Gironde a pour mission d'accompagner les propriétaires, des premiers renseignements sur les travaux éligibles jusqu'à leur complète réalisation et le solde des dossiers de financement.



Vous pouvez faire votre demande directement en ligne, sur la plateforme de l'Anah :

[www.monprojet.anah.gouv.fr](http://www.monprojet.anah.gouv.fr)

Pour plus d'informations, contactez SOLIHA au :

05 56 33 88 94 / [Info.gironde@solihha.fr](mailto:Info.gironde@solihha.fr)

## CONSEILS D'URBANISME

**PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES :** Attention, ne signez JAMAIS de mandat à un prestataire concernant vos démarches administratives auprès de la mairie (exemple : panneaux photovoltaïques) sans être CERTAIN de travailler avec ce dernier.

**CONSTRUCTION :** Pour rappel, toute construction de plus de 5 m<sup>2</sup> nécessite de déposer une demande d'autorisation en mairie. Cependant, les constructions de moins de 5 m<sup>2</sup>, même si elles ne sont pas soumises à autorisation, doivent respecter les règles d'urbanisme en vigueur sur la commune. Cette règle passe à 10 m<sup>2</sup> pour les piscines. Les piscines gonflables hors sol ne nécessitent pas de demande d'autorisation à partir du moment où elles sont présentes moins de trois mois sur votre terrain.

# PLU (Plan Local d'Urbanisme)

## Réunion publique courant 2<sup>ème</sup> semestre

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Gaillan-en-Médoc est un processus long qui se déroule en plusieurs étapes. Pour rappel, la première étape a permis d'identifier les principaux enjeux du territoire et besoins de la commune regroupés au sein du rapport de présentation.

Une seconde étape a permis l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui définit les objectifs de la commune pour les dix prochaines années afin de répondre à ses enjeux et besoins.

### Actuellement, l'élaboration du PLU est entrée dans sa troisième étape à savoir :

- Un plan de zonage, qui localise les secteurs de la commune dans lesquelles on peut construire ou non ;
  - Un règlement écrit, qui va définir des règles par zones ou secteurs de zone à la fois sur les usages du sol et les droits à bâtir : hauteur, emprise, implantation, aspects extérieurs, clôtures, etc...
  - Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui permettent de définir les conditions d'aménagement garantissant la prise en compte des qualités architecturales, urbaines et paysagères des espaces.
- Avant la finalisation de cette étape, la commune organise

courant 2<sup>ème</sup> semestre, une présentation à la population des différentes pièces réglementaires du projet de PLU.

### Les prochains rendez-vous :

#### 1 - Réunion publique : courant 2<sup>ème</sup> semestre

Lors de cette réunion, la phase de "traduction réglementaire" sera présentée à la population.

#### 2 - Arrêt du PLU et Consultation des « personnes publiques associées » : 3<sup>ème</sup> trimestre 2024

Fin de la phase d'études et envoi du dossier aux personnes publiques associées (services de l'État, le Conseil régional, le Conseil départemental, la Communauté de communes, les chambres consulaires, les communes voisines, le Parc Naturel Régional...).

#### 3 - L'enquête publique : 4<sup>ème</sup> trimestre 2024

Tous les habitants pourront venir consulter le projet en mairie et émettre des remarques et observations. Des permanences seront également assurées auprès d'un commissaire enquêteur afin que chacun puisse recevoir toutes les explications du projet du PLU.

#### 4 - L'approbation définitive en conseil municipal est prévue dans le premier semestre 2025.

---

**Tribune libre :** Conformément aux dispositions de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un espace est réservé à l'expression des différents groupes politiques représentés au Conseil Municipal.

## LES GAILLANAIS VONT ENFIN POUVOIR ÊTRE INFORMÉS DE CE QUI SE PASSE

Voici 3 ans qu'une majorité de conseillers municipaux se sont ligués pour empêcher le Maire, légitimement élu sur le résultat du vote des électeurs aux élections municipales de 2020, de continuer à exercer normalement son mandat. Depuis 3 ans, un petit comité décide de tout, mais sans plan d'ensemble. Les commissions sont verrouillées, le Conseil Municipal vote tout sans vrais débats, devant peu ou pas de public. Les procès verbaux des séances sont rédigés uniquement par et pour la majorité, et refusés par l'opposition., qui n'a pas baissé les bras.

Le présent bulletin municipal est aux ordres, l'opposition réduite à un bas de page qu'elle doit écrire longtemps avant la parution, sans avoir la place d'y aligner ses idées, sans avoir le droit de participer à la rédaction du bulletin, ni même le simple droit de le voir avant sa parution.

Les gaillanais ne sont pas informés de ce qui les concerne. Les gaillanais ont le droit de l'être.

Nous allons donc prendre l'initiative de revenir vers vous régulièrement pour vous informer des décisions et des événements qui vous concernent (principalement sur Gaillan, mais pas seulement) au moyen d'une **news-letter** qui paraîtra périodiquement (premier numéro prévu pour la seconde quinzaine de juillet), et que vous pourrez recevoir si vous le voulez.

Chacun peut s'inscrire : pour cela il suffit d'envoyer vos nom et prénom, votre adresse à Gaillan et votre adresse mail à :

**lemieuxpourgaillan@gmail.com**

Cette adresse mail peut aussi recevoir vos idées, si vous souhaitez qu'elles soient proposées au Conseil Municipal. Nous espérons qu'avec tous ceux qui seront intéressés, il sera possible de nous réunir dans une salle, dans un avenir proche, pour échanger sur l'avenir de notre Commune.

Pour l'opposition, Gilles Cuypers

# Forum des Associations

L'OCCASION RÊVÉE POUR S'ENGAGER DANS LA VIE ASSOCIATIVE

Le nombre des associations gaillanaises ne cesse d'augmenter.

La deuxième édition du Forum des Associations permet à chacune de se présenter, de se faire connaître et de proposer ses activités.

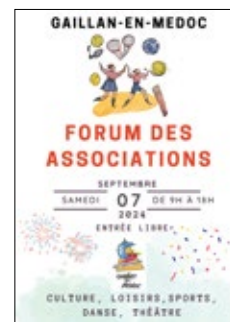
Vous pourrez ainsi découvrir le dynamisme, la convivialité et la diversité des activités proposées.

C'est aussi l'occasion de rencontrer les acteurs du tissu associatif de Gaillan.

Vous souhaitez vous **engager dans le monde associatif** en étant bénévole ou adhérent ?

En vous rendant au forum des associations, vous **rencontrez des associations qui ne demandent qu'à être accompagnées dans leurs actions**. Ils n'attendent plus que vous. D'ailleurs, selon votre disponibilité, vous avez le choix entre **devenir membre/adhérent d'une association** ou devenir bénévole.

Venez seul, avec des amis ou en famille ! Le forum aura lieu dans la salle des fêtes **le samedi 7 septembre 2024 de 9 h à 17 h** et l'entrée est gratuite. Une buvette avec restauration rapide sera à disposition par le comité des fêtes et pour drainer un maximum de visiteurs, un vide grenier aura lieu à l'extérieur de la salle organisé par les Drôles Gaillanais.



## Association Gaillan Rose

Cette association a pour objectif d'organiser un événement annuel afin de sensibiliser au cancer du sein. Pour son premier événement, Gaillan Rose organise le dimanche matin 6 octobre 2024 à partir de 9h une manifestation participative :

**Au programme de cette matinée : RANDONNÉE PÉDESTRE :** première randonnée pédestre de 6 km pour explorer les sentiers gaillanais et profiter de l'air frais tout en montrant votre soutien. Un ravitaillement sera proposé à l'arrivée. Départ prévu à 9h30, devant la salle des fêtes.

**ATELIER DE PRÉVENTION :** informations sur les moyens de prévention et de dépistage précoce du cancer du sein. **ATELIER D'ACCOMPAGNEMENT :** Participation à un atelier animé par une association spécialisée dans l'accompagnement des femmes atteintes du cancer. **STAND DE PRODUITS DÉDIÉS AU BIEN-ÊTRE :** stand dédié où il sera proposé une sélection d'articles et de produits spécialement conçus pour le bien-être des femmes malades.

Pour plus d'infos, contacter : [gaillanrose@gmail.com](mailto:gaillanrose@gmail.com) / Rejoignez-nous nombreux le **6 octobre** pour ces **6 km** de solidarité !

## LISTE DES ASSOCIATIONS

### A.A.C.A.S.H. - ANCIENS COMBATTANTS

M. Daniel FUCHS 05 56 41 04 82

[aacash.gaillan@gmail.com](mailto:aacash.gaillan@gmail.com)

### A.C.C.A. - CHASSE

M. Guy BONIFAIT 07 86 03 27 72

[bonifaichristel@gmail.com](mailto:bonifaichristel@gmail.com)

### ARTS & LOISIRS

M<sup>me</sup> Roselyne ROUSSEAU 06 29 37 64 10

[lmichelle8933@gmail.com](mailto:lmichelle8933@gmail.com)

### ASSONO

M. Jeff OLIVIER 06 68 24 88 06

[assono@live.fr](mailto:assono@live.fr)

### AUX CŒURS DES HOMMES

M. Bernard GLOUX 06 27 11 26 45

[auxcoeursdeshommes@gmail.com](mailto:auxcoeursdeshommes@gmail.com)

### CANI'BELGARIADE 33

M. Adrien BOUDIN 07 88 59 07 30

[canibelgariade33@gmail.com](mailto:canibelgariade33@gmail.com)

### COMITÉ DES FÊTES

M. Jean-Marie HIRIART 06 08 37 26 44

[jeanmarie.hiriart@live.fr](mailto:jeanmarie.hiriart@live.fr)

### COURS MON MÉDOC

M. Paul LACROIX 06 43 46 77 27

[coursmonmedoc@gmail.com](mailto:coursmonmedoc@gmail.com)

### CULTURE LOISIRS ENFANCE MÉDOC - CLEM

M. Marc QUILLAUD 06 88 35 48 83

[aclem@outlook.fr](mailto:aclem@outlook.fr)

### FOOT VÉTÉRANS

M. Sylvain FAUX 06 21 75 67 15

[s.faux@almallain.com](mailto:s.faux@almallain.com)

### GAILLAN FORME

M<sup>me</sup> Evy LEMAIRE 06 73 69 14 53

[gaillanforme33@gmail.com](mailto:gaillanforme33@gmail.com)

### GAILLAN ROSE

M<sup>me</sup> Valérie LACROIX 06 76 16 68 43

[gaillanrose@gmail.com](mailto:gaillanrose@gmail.com)

### LA MUSIQUERIE

M. David HARRELL-BOND 06 25 74 73 66

[contact.musiquerie@gmail.com](mailto:contact.musiquerie@gmail.com)

### LE VOYAGE DES SAHARANS - DANSE ORIENTALE

M<sup>me</sup> Anaïs BELLIDO 06 08 60 77 59

[anaisdeco33@orange.fr](mailto:anaisdeco33@orange.fr)

### LES ARTS GAILLANAIS

M<sup>me</sup> Martine SIMON 06 33 85 45 51

[lesartsgaillanais@gmail.com](mailto:lesartsgaillanais@gmail.com)

### LES DRÔLES GAILLANAIS - THÉÂTRE

M. Nicolas VEILLON 06 83 35 38 84

[lesdrolesgaillanais@gmail.com](mailto:lesdrolesgaillanais@gmail.com)

### MÉDOC PÊCHE COMPÉTITION 33

M. Sébastien MEYNET 06 76 16 21 26

[medoc-passions@orange.fr](mailto:medoc-passions@orange.fr)

### MUSICIENS DU MÉDOC

M. Stéphane DURAND 06 17 09 11 61

[musiciensdumedoc@outlook.fr](mailto:musiciensdumedoc@outlook.fr)

### QUATRE PATTES UN TOIT

M<sup>me</sup> Julie PITTONI 06 02 49 79 32

[quatrepattesuntoit@gmail.com](mailto:quatrepattesuntoit@gmail.com)

### SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE

M<sup>me</sup> Maryse CALBET 06 78 57 92 66

[maryse.calbet@orange.fr](mailto:maryse.calbet@orange.fr)

### SOLEIL D'AUTOMNE

M<sup>me</sup> Paulette CASTAING 06 72 81 69 58

[jean-claude.castaing0613@orange.fr](mailto:jean-claude.castaing0613@orange.fr)

### SPORT LOISIR EVENTS 33 - SPORTS DE CONTACT

M. Laurent PAGES ST. SERNIN 06 37 44 79 82

[martegal@orange.fr](mailto:martegal@orange.fr)

### SYNERGIE - BIEN-ÊTRE

M<sup>me</sup> Brigitte HARRELL-BOND 06 14 28 58 81

[contact@synergie-medoc.org](mailto:contact@synergie-medoc.org)

### TAICHI CHUAN - QIGONG

M. Paul SCHMIDT 09 75 65 29 54

[paul.schmidt2@wanadoo.fr](mailto:paul.schmidt2@wanadoo.fr)

### TRACTO PASSION

M. Denis FLEURT 06 80 26 03 70

[dominique\\_teychon@orange.fr](mailto:dominique_teychon@orange.fr)

### UNPRG

Union Nationale des Personnels et Retraités de la Gendarmerie 06 72 52 98 70

### M. Joël DARTOIS

[president.ud33@orange.fr](mailto:president.ud33@orange.fr)

### VIVRE LIBRE EN MÉDOC - AVL M

M. Jean-Pierre HONORE 05 56 41 29 92

[jpph33@gmail.com](mailto:jpph33@gmail.com)



# Gaillan-en-Fête tout l'été

## des animations pour tous !

Tous les dimanches matin : Marché traditionnel

### JUILLET

Tous les lundis soir : Marché gourmand par le Comité des Fêtes

**Dimanche 7** : Gala de boxe Thaï par « Sports Events »

**Samedi 13** : Vide grenier par « Quatre Pattes Un Toit »

**Dimanche 14** : Fête nationale, cérémonie

**Samedi 20, dimanche 21** : Fête des battages et vide grenier par « Tracto Passion »

**Dimanche 21** : Les foulées des battages par « Cours mon Médoc »

**Samedi 27** : Loto par les Anciens Combattants

### AOÛT



Tous les lundis soir : Marché gourmand par le Comité des Fêtes

**Vendredi 2** : Concert de clôture des Échappées musicales par la « Sauvegarde de l'Église »

**Samedi 3** : Loto par « Soleil d'Automne »

**Samedi 10 et dimanche 11** : Grande Foire agricole et vide grenier par la municipalité

**Lundi 26** : Marché gourmand et feu d'artifice par le Comité des Fêtes.

#### Repas de quartier / Fête des voisins

Si vous souhaitez organiser un repas de quartier chez vous ou dans votre rue, la mairie de Gaillan-en-Médoc peut vous conseiller pour son organisation et mettre à votre disposition tables et chaises selon les disponibilités.

### SEPTEMBRE

**Samedi 7** : Forum des Associations et vide grenier par les « Drôles Gaillanais »

**Vendredi 13** : Loto par le Comité des Fêtes

**Dimanche 15** : Repas par « Soleil d'Automne »

**Samedi 28 et dimanche 29** : Vide dressing par le Comité des Fêtes

### OCTOBRE

**Dimanche 6** : « Gaillan Rose »

**Vendredi 11** : Loto par les « Drôles Gaillanais »

**Samedi 12 et dimanche 13** : Spectacle danses orientales par « Le Voyage des Saharans »

**Samedi 19** : Loto par « les Anciens Combattants »

**Samedi 26** : Loto par le « Cœur des Hommes »

### NOVEMBRE

**Vendredi 1 et samedi 2** : Animations Téléthon par le Comité des Fêtes

**Samedi 9** : Loto par « Soleil d'Automne »

**Samedi 23 et dimanche 24** : Exposition artisanale et vide grenier par « Arts et Loisirs »

**Vendredi 29** : Illuminations du sapin par le Comité des Fêtes

**Samedi 30** : Marché de Noël par le Comité des Fêtes

### DÉCEMBRE

**Dimanche 1<sup>er</sup>** : Marché de Noël par le Comité des Fêtes

**Mardi 31** : Réveillon par le Comité des Fêtes

Après un franc succès en 2023,  
la commune  
de **GAILLAN-EN-MÉDOC**  
organise sa 2<sup>ème</sup>  
foire agricole les samedi 10  
et dimanche 11 août 2024

GAILLAN-EN-MÉDOC

Foire Agricole



10 et 11 août

Entrée gratuite,  
animations en continu,

70 stands exposants

de producteurs médocains avec dégustations gratuites :

- 6 exposants d'animaux
- 8 exposants de matériel agricole et viticole
- 6 exposants d'animation
- 6 entités institutionnelles
- 7 commerces artisanaux
- 18 producteurs viticoles
- 20 producteurs agricoles

Restauration sur place sous chapiteau par les exposants et les Éleveurs Girondins - Exposition de matériels agricoles et viticoles - Exposition d'ovins et de bovins - Concours d'animaux - Concours et élection du meilleur vin de la Foire - Marché des producteurs des Jeunes Agriculteurs - Animation musicale en continu - Vide grenier géant, brocante : plus de deux cents exposants - Jeux pour enfants - Promenade en poney - Structures gonflables.

#### Samedi 10 matin

**11 h** : Concours de dégustation de vin à l'aveugle, élection du meilleur vin de la foire

#### Samedi 10 après-midi :

**14 h** : Olympiades adultes

**16 h** : Olympiades enfants

**18 h** : Inauguration officielle avec apéritif-dégustation offert par les exposants

#### Samedi 10 en soirée

**20 h 30** : Grand spectacle musical gratuit, années 80 avec chanteurs et danseuses

**22 h 30** : Feu d'artifice

**23 h** : Bal populaire

#### Dimanche 11 matin :

**11 h** : Concours d'ovins et de bovins

Bulletin d'informations édité par la Ville de Gaillan-en-Médoc  
2, rue de l'Hôtel de Ville - 33340 Gaillan-en-Médoc

**05 56 41 03 08**

[contact@gaillanenmedoc.fr](mailto:contact@gaillanenmedoc.fr) | [www.gaillanenmedoc.fr](http://www.gaillanenmedoc.fr)

Facebook : Mairie de GAILLAN EN MEDOC

#### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Du lundi au vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h

Fermé le mercredi après-midi

**CADASTRE - URBANISME** : du lundi au vendredi de 9h à 12h

Directeur de la publication : B. TEXERAUD / Comité de rédaction et crédits photos : J-F. HAINAUT  
L. LABORDE / Tirage : 1500 ex. - Dépôt légal : à parution  
Mise en page : michaud.fabien@gmail.com - Imp. : Imprimerie Méduleienne (Soulac)